Formation habilitation électrique HAUTE TENSION H2V Essai H1V HC HE - HTA ou HTB conforme NFC 18-510/A2

4HauteTension

Présentiel - Synchrone

Formez vos électriciens à intervenir en sécurité dans les environnements haute tension HTA et HTB. Conforme à la norme NF C 18-510/A2, cette formation initiale prépare aux habilitations H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage et HE Vérification, avec une approche concrète basée sur l'analyse du risque, les mises en situation pratiques et l'évaluation des savoir-faire.
EVINCEL est sur la liste des organismes habilités par la CARSAT Rhône-Alpes à dispenser les formations de préparation à l'habilitation électrique.

Objectifs

Permettre aux entreprises de former leurs électriciens, électromécaniciens et personnels qualifiés aux opérations en haute tension HTA ou HTB, conformément à la norme NF C 18-510/A2. Cette formation vise à sécuriser les travaux, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications, tout en permettant à l'employeur de délivrer une habilitation électrique adaptée aux missions réellement confiées.

Les + métier

Formation initiale habilitation électrique haute tension H1V H2V HC HE à Chassieu, près de Lyon : 3 jours pour préparer les interventions en HTA ou HTB.

Public Visé

Personnel électricien, électromécanicien, technicien de maintenance ou personnel qualifié en électricité, amené à réaliser ou encadrer des opérations d'ordre électrique en haute tension HTA ou HTB : travaux hors tension, consignations, manœuvres, essais, mesurages ou vérifications.

Pré Requis

Pour suivre cette formation, le participant doit :
- disposer de connaissances de base en électricité générale basse tension et/ou haute tension ;
- justifier d'une pratique professionnelle dans le domaine électrique ;
- être électricien, électromécanicien, technicien de maintenance ou personnel qualifié amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en haute tension ;
- connaître les installations, équipements ou ouvrages sur lesquels il est susceptible d'intervenir ;
- être amené à réaliser ou encadrer des travaux, consignations, manœuvres, essais, mesurages ou vérifications en haute tension HTA ou HTB ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation et des évaluations.

L'employeur doit s'assurer, avant l'inscription, que le salarié possède les compétences techniques, l'expérience professionnelle et les capacités nécessaires en lien avec les opérations haute tension qui lui seront confiées.
L'aptitude médicale ou l'absence de contre-indication médicale relève de la responsabilité de l'employeur et du service de prévention et de santé au travail, dans le cadre de la délivrance du titre d'habilitation électrique

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques d'origine électrique liés aux installations haute tension HTA / HTB et leurs effets sur le corps humain.
Reconnaître les domaines de tension, les zones d'environnement électrique et les limites d'intervention associées aux symboles H1V, H2V, HC et HE.
Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 lors d'opérations d'ordre électrique en haute tension.
Préparer, organiser ou exécuter des travaux hors tension en haute tension, dans le respect des rôles et responsabilités de l'exécutant et du chargé

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

de travaux.
Réaliser ou encadrer les opérations de consignation et de déconsignation en haute tension, selon les procédures, documents et échanges nécessaires.
Effectuer en sécurité des manœuvres, essais, mesurages ou vérifications en haute tension, dans les limites des symboles d'habilitation visés.
Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées, utiliser les EPI/EPC appropriés et adopter la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie.

Parcours pédagogique

Accueil et positionnement
- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Analyse des missions réalisées ou envisagées par les participants en haute tension.
- Identification des symboles d'habilitation visés : H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage, HE Vérification.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Rappel du rôle de l'employeur dans la délivrance du titre d'habilitation électrique.Cadre réglementaire et normatif
- Rappel des obligations liées à la prévention du risque électrique.
- Présentation des principes de la norme NF C 18-510/A2.
- Rôle, limites et responsabilités des différents acteurs.
- Distinction entre formation, avis après formation et titre d'habilitation délivré par l'employeur.
- Limites de la formation : cette formation ne constitue pas une formation aux travaux sous tension.Prévention du risque électrique en haute tension
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Risques spécifiques liés aux environnements haute tension HTA et HTB.
- Domaines de tension et zones d'environnement électrique.
- Distances de sécurité et limites d'approche.
- Identification des pièces nues sous tension.
- Analyse du risque avant toute opération.
- Comportements à adopter en environnement haute tension.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique.Symboles d'habilitation haute tension
- Définition des symboles H1V, H2V, HC et HE.
- Rôle de l'exécutant électricien en haute tension.
- Rôle du chargé de travaux en haute tension.
- Rôle du chargé de consignation en haute tension.
- Rôle du chargé d'opérations spécifiques : manœuvre, essai, mesurage, vérification.
- Limites d'intervention associées à chaque symbole.
- Documents, instructions et autorisations nécessaires selon les opérations.Module H1V – Exécutant électricien haute tension
- Rôle et limites de l'exécutant H1V.
- Exécution d'opérations d'ordre électrique en haute tension sous la responsabilité d'un chargé de travaux.
- Travaux hors tension en environnement haute tension.
- Respect des instructions et des zones de travail.
- Identification des risques liés au voisinage de pièces nues sous tension.
- Application des mesures de prévention définies.Module H2V – Chargé de travaux haute tension
- Rôle et responsabilités du chargé de travaux H2V.
- Préparation, organisation et surveillance des travaux en haute tension.
- Analyse des risques avant intervention.
- Mise en place du balisage et des protections collectives.
- Information et encadrement des exécutants.
- Coordination avec le chargé d'exploitation électrique.
- Gestion de la fin de travaux et restitution de la zone.Module HC – Chargé de consignation haute tension
- Rôle du chargé de consignation HC.
- Préparation d'une opération de consignation en haute tension.
- Identification de l'ouvrage ou de l'installation concernée.
- Séparation, condamnation, identification et vérification d'absence de tension.
- Mise à la terre et en court-circuit lorsque nécessaire.
- Documents associés : attestation de consignation, avis de fin de travail, autorisation de travail.
- Déconsignation et remise en exploitation.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux.Module HE Manœuvre
- Rôle et limites du chargé de manœuvre en haute tension.
- Manœuvres d'exploitation et manœuvres de sécurité.
- Modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation.
- Mise en marche, arrêt ou réglage d'un équipement.
- Réarmement d'un relais de protection.

- Branchement et débranchement d'équipements prévus à cet effet.
- Manœuvres de consignation sous la responsabilité d'un chargé de consignation.
- Mesures de prévention avant, pendant et après la manœuvre.Module HE Essai
- Rôle et limites du chargé d'essai en haute tension.
- Mise sous tension d'une installation ou d'un ouvrage dans le cadre d'un essai.
- Essais réalisés selon les principes d'intervention en haute tension.
- Essais réalisés selon les principes des travaux.
- Essais spécifiques ne relevant pas directement des travaux ou interventions classiques.
- Analyse des risques avant essai.
- Choix des équipements, balisage et respect des distances de sécurité.
- Compte rendu ou transmission des informations après essai.Module HE Mesurage
- Rôle et limites du chargé de mesurage en haute tension.
- Mesures électriques réalisées sur ouvrages ou installations : intensité, tension, puissance, résistance, continuité.
- Mesures réalisées dans un environnement électrique.
- Mesures de grandeurs non électriques réalisées dans un environnement électrique.
- Choix, vérification et utilisation des appareils de mesure.
- Risques spécifiques liés aux opérations de mesurage.
- Utilisation des EPI et EPC adaptés.
- Respect des procédures et transmission des résultats.Module HE Vérification
- Rôle et limites du chargé de vérification en haute tension.
- Examens visuels à partir de schémas, plans et dossiers techniques.
- Contrôle de l'état des ouvrages ou installations sur site.
- Vérification des conducteurs, raccordements et équipements.
- Contrôle du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Vérification des dispositifs de protection, de coupure d'urgence et d'éclairage de sécurité.
- Mesurages associés : isolement, résistance de prise de terre, continuité des conducteurs de protection.
- Limites des vérifications ne nécessitant ni démontage, ni remplacement, ni consignation, ni déconsignation.Équipements de protection et moyens de prévention
- Choix et utilisation des équipements de protection individuelle adaptés.
- Gants isolants, écran facial, casque, vêtements de travail et équipements spécifiques selon les situations.
- Équipements de protection collective : balisage, signalisation, écrans, barrières, dispositifs de condamnation.
- Utilisation des cadenas, systèmes de verrouillage et moyens d'identification.
- Utilisation de matériels adaptés, notamment perche isolante lorsque nécessaire.
- Vérification du bon état des équipements avant utilisation.Mises en situation pratiques
- Analyse d'une situation de travail en environnement haute tension.
- Identification des zones d'environnement et des limites d'intervention.
- Choix des EPI et EPC adaptés.
- Mise en place d'un balisage et d'une signalisation.
- Préparation d'une opération de consignation.
- Réalisation des étapes de consignation et de déconsignation selon les cas pratiques.
- Réalisation ou simulation de manœuvres en haute tension.
- Réalisation ou simulation d'essais, mesurages et vérifications.
- Application de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.Évaluation des acquis
- Évaluation théorique sous forme de QCM.
- Évaluation pratique par mises en situation professionnelles.
- Observation des savoir-faire par le formateur.
- Appréciation individuelle des compétences en lien avec les symboles visés.
- Remise d'une attestation de fin de formation.
- Remise d'un avis après formation précisant les symboles proposés, sous réserve de réussite aux évaluations.

Cette formation prépare à l'habilitation électrique haute tension selon les symboles visés. Le titre d'habilitation électrique reste délivré par l'employeur, après vérification de l'adéquation entre les missions confiées, les compétences du salarié, son aptitude médicale et l'avis après formation.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences, démonstrations techniques et mises en situation pratiques adaptées aux opérations en haute tension HTA ou HTB.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des exposés interactifs sur les risques électriques en haute tension, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation et les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs expériences professionnelles et des situations rencontrées sur le terrain ;

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL actualisé selon la norme NF C 18-510/A2 ;
- un livret pédagogique relatif aux opérations d'ordre électrique ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- des équipements de protection individuelle adaptés au risque électrique : gants isolants, écran facial, casque, vêtements adaptés,

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

• des études de cas liées aux travaux, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications en haute tension ;
• des démonstrations réalisées par le formateur sur les équipements pédagogiques ;
• des exercices pratiques portant sur l'analyse du risque, l'identification des zones, le balisage, le choix des EPI/EPC et l'application des procédures de sécurité ;
• des mises en situation permettant de vérifier la capacité des participants à appliquer les règles de prévention dans les limites des symboles H1V, H2V, HC et HE ;
• un contrôle progressif des connaissances tout au long de la formation.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes de sécurité et d'appliquer les prescriptions de la norme NF C 18-510/A2 dans des situations proches de leurs missions professionnelles.

équipements spécifiques haute tension selon les besoins pédagogiques ;
• des équipements de protection collective : balisage, signalisation, dispositifs de condamnation, cadenas, systèmes de verrouillage et moyens d'identification des zones ;
• des matériels de sécurité et d'exploitation utilisés dans le cadre des opérations haute tension, notamment perche isolante et équipements associés lorsque nécessaire ;
• des armoires électriques pédagogiques basse tension ;
• des maquettes de simulation d'installations électriques habitat, tertiaire et industrielle ;
• des cellules haute tension pédagogiques permettant d'aborder l'identification des zones, la consignation, la déconsignation, les manœuvres et la prévention du risque électrique ;
• des appareils et matériels permettant la réalisation d'exercices pratiques, de mises en situation, de consignations, de manœuvres, d'essais, de mesurages et de vérifications.
Ces moyens permettent d'alterner apports théoriques, démonstrations, exercices pratiques et mises en situation afin de favoriser l'acquisition des compétences attendues pour les opérations en haute tension HTA ou HTB, conformément à la norme NF C 18-510/A2.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone, sans séquence à distance ni module e-learning.
Le suivi de l'assiduité et de la progression des participants est assuré par :
• l'émargement des participants par demi-journée ;
• la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
• la participation aux échanges, analyses de situations et exercices proposés ;
• l'observation continue du participant par le formateur lors des mises en situation ;
• le suivi de la réalisation des exercices pratiques liés aux opérations haute tension ;
• la réalisation d'une évaluation théorique et d'une évaluation pratique en fin de formation.
Les moyens de suivi permettent de vérifier l'implication du participant, l'acquisition progressive des connaissances et la capacité à appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 lors d'opérations en haute tension HTA ou HTB.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un avis après formation sont remis, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur électricien spécialisé en habilitation électrique haute tension, prévention du risque électrique et application de la norme NF C 18-510/A2. Intervenant disposant d'une expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique en haute tension HTA ou HTB, notamment les travaux hors tension, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications. Le formateur anime la formation à partir d'apports réglementaires, d'études de cas, de retours d'expérience et de mises en situation pratiques adaptées aux symboles d'habilitation visés : H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage et HE Vérification.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de parcours.

Elle comprend :
• une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques électriques en haute tension, les domaines de tension, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation H1V, H2V, HC et HE, les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2, les moyens de prévention et les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie ;
• une évaluation pratique réalisée à partir de mises en situation professionnelles permettant de vérifier la capacité du participant à appliquer les règles de sécurité lors d'opérations en haute tension HTA ou HTB ;
• une observation du participant par le formateur lors des exercices pratiques, notamment sur l'analyse du risque, l'identification des zones, le choix des EPI/EPC, le balisage, la consignation, la déconsignation, les manœuvres, les essais, les mesurages et les vérifications ;
• une appréciation individuelle des savoirs et savoir-faire du participant en lien avec les symboles d'habilitation visés ;
• la remise d'une attestation de fin de formation ;
• la remise d'un avis après formation précisant les symboles d'habilitation proposés, sous réserve de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

Le titre d'habilitation électrique est délivré par l'employeur, après vérification de l'adéquation entre les missions confiées, les compétences du salarié, son aptitude médicale et l'avis après formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition:
-
une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation,;
un accès sécurisé aux installations, locaux ou équipements haute tension représentatifs des situations de travail des participants, sous réserve de validation préalable par le formateur;
les documents internes utiles : procédures de consignation, instructions de sécurité, plans, schémas électriques, documents d'exploitation, consignes d'accès ou procédures internes HTA / HTB lorsque disponibles ;
les équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les salariés dans leur activité : tenue de travail, chaussures de sécurité, casque, gants isolants, écran facial et EPI spécifiques haute tension si nécessaires ;
les équipements de protection collective ou moyens de sécurisation habituellement utilisés sur site : balisage, signalisation, dispositifs de condamnation, cadenas, systèmes de verrouillage et moyens d'identification des zones;
un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, équipements, documents et installations concernés.

Les installations mises à disposition doivent être conformes, sécurisées, accessibles et permettre la réalisation des exercices pratiques sans exposition dangereuse des participant.

La formation ne constitue pas une formation aux travaux sous tension.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées aux opérations en environnement électrique haute tension.
Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports

pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.
Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.
Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur lors des exercices pratiques et des mises en situation.
Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation :contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Effectif

2 à 10 participants

Durée de mise en pratique : 10.50 Heures

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**